

CONSEIL CITOYEN DE TERRE ROUGE

COMPTE RENDU ASSEMBLEE CITOYENNE du mercredi 13 avril 2016- ESPACE CITOYEN DU XXè SIECLE (18H30 – 21H00)

M.

A.P. Conseil Citoyen 13.04.2016 *Feuille de présence*

INVITES	CONSEIL CITOYEN
FERRIER Catherine Préfète	BEDOU Vincent
VAYSSOUZE Jean-Marc Maire	BOURBONNAUD PIERRE
LASFARGUES Geneviève	BOYER Nicole
PIQUE Marie	BROUSSE Anne
MATTEACCIOLI-BOURRASSET Catherine	CAMBE Carole
ALCON Serge	CAMBE Jean-Pierre
RAVERA Stéphanie	CHASSAING Claudine
VOLLANT Bernard	CUMER Cécile
MATEO Jean	GOUDAL Marie-Claude
MALIEN Laurent	LAMARTINIE Pierre
LACAM Isabelle	GUILLOTIN Catherine
BOUGRINE Noujoud	LAMARTINIE Pierre
	OURCIVAL Arnaud
	PLANTIE Valérie
	ROUXE Christian
	SENAC Jean-Claude

- **Habitants ≈ 20**
- **Excusés** : Mmes Monmarchon, Mainfray & M. Soria
- **Absents** : Mmes Arias Almensa, Cagnac & M. Manar

Rappel de l'ordre du jour :

- UN CONSEIL CITOYEN
 - C'est quoi...
 - Missions
 - Durée
 - Projets
- CONSEIL CITOYEN DE TERRE ROUGE
 - Création
 - Composition
 - Organisation ACTIONS
 - Engagées
 - Programme 2016 / 2020
- MISE EN ASSOCIATION

Cambe Jean-Pierre, coordonnateur, ouvre la séance à 18H30

Il remercie les participants de leur présence, en particuliers, Mme la Préfète du Lot, Catherine Ferrier et M. le Président du Grand Cahors et Maire de Cahors, Jean-Marc Vayssouse-Faure.

M. Cambe rappelle l'objectif de la réunion et poursuit son introduction par la présentation de l'ordre du jour (Powerpoint – [fiche1](#))

1) Généralités sur les Conseils Citoyens : (Powerpoint – [fiche2](#))

- **Quartiers prioritaires** définis par la **loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine**
 - Conseils Citoyens et **Contrat de Ville** : principe de co construction avec les habitants de ces quartiers.
 - Contrat de Ville et gouvernance - 4 piliers : (Powerpoint – [fiche3](#))
 - Participation des habitants : connaissance des besoins & citoyenneté (*communauté de destin et valeurs partagées*)
 - Cohésion sociale : renforcer les solidarités, le lien social, réduction des inégalités...
 - Cadre de vie : améliorer le quotidien des habitants et des usagers
 - Activité économique : faciliter l'accès à l'emploi
- Les axes transversaux :
- Jeunesse
 - Promotion de l'égalité (*règles communes qui s'imposent à tous*) : lutte contre les discriminations...
- Missions : (Powerpoint – [fiche 4](#))
 - Favoriser l'expression des habitants. Contribuer à la co-construction du Contrat de Ville. Impliquer et soutenir les initiatives citoyennes. Faciliter la cohésion sociale et le "vivre ensemble"
 - Durée : 2015 / 2020
 - Projets : tout projet d'**intérêt général** (celui-ci prime sur l'intérêt particulier)

2) Le Conseil Citoyen de Terre Rouge : (Powerpoint – [fiche5](#))

- Dates principales : Décembre 2014 au 06 octobre 2015 (reconnaissance par arrêté préfectoral)
- Composition et fonctionnement : (Powerpoint – [fiche 6](#)) : 21 membres – 2 collèges – charte
- Place des élus : Ils ont le pouvoir de décisions sur les sujets soumis, mais ne siègent pas au Conseil Citoyen (principe d'indépendance). Ils peuvent être invités au même titre que des personnes extérieures, en raison de leur expertise
- Groupes thématiques : (Powerpoint – [fiche 7](#))

3) Actions

- Terminées :
 - Etat des lieux du quartier (flyers) (Powerpoint – [fiche 8](#))
 - Thèmes à prioriser : Incivilités & Insécurité. Aménagement cadre de vie. Déplacements
- Engagées :
 - Participation à la gouvernance du Contrat de Ville
 - Cohésion sociale :
 - IREPS : travail partenarial en cours (mobilisation des habitants et recueil des échanges). Une marche exploratoire sur les problématiques d'îlots d'habitats est en projet.
 - PRE : projet à l'étude pour faire suite à la réunion du Comité technique avec Mme Delong (Politique de la Ville)
 - Cadre de vie :
 - **GUP** (Gestion Urbaine de Proximité) (2016 – 2020)
Améliorer le quotidien des habitants et le cadre de vie par une gestion concertée et coordonnée des différents opérateurs concernés : Lot Habitat, Polygone, Etat, Grand Cahors, Ville de Cahors :
 - Entretien et gestion des espaces collectifs
 - Appropriation des espaces
 - Organisation du personnel de proximité
 - Renfort de l'attractivité des quartiers d'habitat social
 - Favoriser la tranquillité publique et la sécurité

Pour finaliser ce cadre, il a été décidé de faire appel à un prestataire. Après appel d'offres, la société Reflex-Place de Bègles a été retenue.

Janvier / février , définition des axes d'intervention et programmes actions après un diagnostic en marchant (27 novembre 2015)

Fin avril / début mai 2016 : formalisation des engagements des partenaires via des conventions.

- Futures (2016 / 2017...2020):
 - Poursuite des programmes en cours (IREPS, PRE, GUP)
 - Engagement des autres programmes inclus dans le Contrat de Ville (Powerpoint – **fiche 9**)
 - au total 24 types d'actions sont énumérées (Santé, Accompagnement social & Loisirs , Habitat & Cadre de Vie, Sécurité...)

4) **Association :**

Parole est donnée à M. Bourbonnaud, suppléant, qui fournit les explications nécessaires à la mise en association

- Pourquoi se monter en association
- Un référentiel : la charte et ses principes généraux (Powerpoint – **fiche 10**)
- Statuts & Règlement intérieur qui définissent le fonctionnement du C.C (Powerpoint – **fiche 11**)

L'adoption des Statuts et du Règlement Intérieur sont validés à la majorité absolue des personnes présentes. La mise en association est votée à la majorité absolue des personnes présentes.

Présentation et validation du bureau du Conseil Citoyen de Terre Rouge (Powerpoint – **fiche 12**)

Validation du bureau du Conseil Citoyen de Terre Rouge :

Président	:	CAMBE Jean-Pierre
Vice-président	:	BOURBONNAUD Pierre
Trésorier	:	SENAC Jean-Claude
Trésorier-adjoint	:	BEDOU Vincent
Secrétaire	:	GOUDAL Marie-Claude
Secrétaire-adjointe	:	BOYER Nicole
		GUILLOTIN Catherine

5) **Conclusion :**

Celle-ci est laissée à M. Vayssouse, Président du Grand Cahors et Maire de Cahors qui reconnaît les difficultés inhérentes à chaque quartier. D'autant plus que le contexte économique est rude...

Mme Lasfargue, représentant la Région, nous fait part de son enthousiasme à être présente parmi nous et son soutien à nos démarches.

Le mot de la fin revient à Mme Ferrier, Préfète du Lot, qui nous écoute..., nous entend... et reconnaît notre rôle. Malgré les difficultés, elle nous exhorte à aller de l'avant...

19H45 :

- La séance est levée
- Le "Pot de la citoyenneté" est ouvert

Jean-Pierre

CAMBE

Coordonnateur